

IL LUI A MANQUÉ, IL L'A RAPPELÉ – ESQUISSE POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DES ANNONCES DE DÉCÈS (I)

Résumé : Le sujet d'étude de cette contribution est constitué par la structuration et le fonctionnement d'un acte de langage mondain à finalité pratique: l'annonce suite au décès de l'être aimé. Les annonces funèbres, extraites de la presse écrite d'expression française, sont analysées d'une perspective psycholinguistique, sociolinguistique et pragmatique. La première partie de cette contribution analyse les suivantes composantes obligatoires de l'avis de décès: (1) les coordonnées de l'émetteur et l'expression de ses sentiments, (2) les coordonnées du défunt.

Mots-clés : approche pragmatique, annonces de décès, presse écrite

§ 1. La mort „est avant tout un fait culturel par les représentations qu'elle induit, quant à sa nature et à ses origines, par les fantasmes et images qu'elle suscite et les moyens mis en œuvre pour l'accepter, la refuser ou la dépasser”¹. Sauf exception, toutes les civilisations s'acharnent à conserver et à honorer les morts, à travers des rites² – partie intégrante d'une structure de signalisation. Cependant, l'étude du funéraire, pourtant riche d'enseignements, à plusieurs titres, ne constitue guère un sujet constant de recherches ou d'intérêt³.

Notre époque dédramatise la mort et fait semblant de l'apprivoiser et de la maîtriser⁴. Dans la société moderne, la mort est devenue plus intérieurisée, moins expansive et ostentatoire, en réponse à une sensibilité nouvelle. Parmi les mutations des mentalités des temps modernes figure, comme une caractéristique dominante, la forte tendance au rejet de la mort et de ses manifestations. La mort est collectivement occultée, elle est devenue un sujet dont on ne parle pas ou, lorsqu'on en parle, c'est plutôt pour en faire un sujet de plaisanteries (une sorte de défi). La nouvelle esthétique de la disparition se construit autour de la dialectique d'intégration-indifférenciation⁵, qui suppose la neutralisation affective (la mort n'est jamais macabre) et autour de la privatisation.

L'affaiblissement des rites funéraires dans la société contemporaine pourrait s'expliquer par:

(1) par la dissociation entre les différentes générations et en particulier par les fractures de la cellule familiale,

(2) le renforcement de l'individualisme et le triomphe de l'anonymat,

¹ THOMAS, p. 115.

² Structurés dans un système dynamique et conçus comme une manifestation indispensable pour exprimer et entretenir les liens, susciter le partage des émotions, solenniser ou valoriser les situations, pour assurer et renforcer la cohésion sociale [THOMAS, p. 15].

³ AUBY, p. 3.

⁴ Maîtriser la mort c'est la gérer efficacement, c'est, en fait, gérer les peurs qu'elle génère: peur de la souffrance, peur de quitter des êtres et des choses, peur de l'instant du passage, peur d'être jugé dans l'au-delà par une puissance supérieure (peur de l'enfer), peur de l'au-delà (peur de l'inconnu).

⁵ Tout le rituel funéraire s'articule autour de ce support symbolique de la présence-absence de celui qui est toujours là, tout en n'étant plus [THOMAS, p. 142].

- (3) la suprématie de la science et de la technique (la mort est souvent considérée aujourd’hui comme anti-naturelle – nos espoirs et nos angoisses polarisent de plus en plus sur les nouvelles découvertes et sur la sophistication croissante de l’appareillage médical)¹,
- (4) la bureaucratie envahissante,
- (5) le développement du mode de vie urbain, qui implique l’abandon progressif des valeurs traditionnelles²,
- (6) le relâchement, voire le déclin de la croyance et de la pratique religieuse, qui entraîne une laïcisation croissante du rituel funéraire³.

Dans le cadre de ce processus, on peut remarquer l’abandon progressif des conduites symboliques traditionnelles, maintenant jugées dérisoires ou gratuites, celles-ci étant remplacées par des valeurs pragmatiques (actes à finalité pratique et cérémonielle, encadrés par une réglementation particulièrement touffue et des traditions fortes), c’est-à-dire, la symbolique cède le pas à la préoccupation utilitaire du faire semblant.

§ 2. Cette contribution se propose d’examiner de près la structuration⁴ et le fonctionnement (d’une perspective psycholinguistique, sociolinguistique et pragmatique) des annonces nécrologiques d’expression française (extraites de la presse écrite)⁵.

Généralement, les avis de décès sont caractérisés comme étant des récits mondains occasionnels caractérisés:

- (1) soit par une triste uniformité et par la simplicité (même par simplisme),
- (2) soit par la grandiloquence provoquée par une inflation verbale.

¹ De nos jours, on vit de plus en plus avec l’impression qu’on n’est plus emporté par la mort, mais par une maladie dont on aurait pu être sauvé si...

² L’avis de décès a remplacé l’annonce qui se faisait dans la société traditionnelle par d’autres moyens, qui entraînait, plus ou moins, toute la communauté:

(1) en faisant sonner le glas (avec une technique spécifique qui, selon la combinaison des coups, pouvait offrir des renseignements exacts relatifs à l’identité du défunt (sexe, age, état civil, position sociale),

(2) par la tournée des annonceurs / messagers bénévoles ou préposés (prieuses, inviteuses, mandalous, crieurs des morts),

(3) par des lettres de faire-part.

Notons que ni les messes à délai fixe (septaines, neuvaines, services à huitaine, à quarantaine et messe anniversaire „du bout de l’an”), ni les banquets funèbres ne sont plus respectées aujourd’hui (au moins en ville) comme elle l’étaient autrefois. Dans des nombreux cas, la participation des proches au chagrin de la famille, moins au moment du décès et plus à l’occasion des dates anniversaires, se borne à un coup de téléphone (et parfois à l’envoi d’un chèque...).

³ Même le matériel qui accompagne le rite funéraire (dans une diversité incroyable de croix, flambeaux, sculptures allégoriques, bougeoirs, clignotants pour tombes, fleurs artificielles, couronnes, gerbes, médaillons, bûches, coussins), en s’industrialisant et en se banalisant, dégénère en signes à charge émotive quasiment nulle [THOMAS, p. 89].

⁴ Pour une classification schématique des formules stéréotypées des annonces funèbres, voir THOMAS, p. 62.

⁵ Toutes les situations évoquées sont illustrées avec des exemples extraits, un peu par hasard, des carnets des journaux suivants (numéros parus entre 1991 et 2004): *La Dépêche du Midi* [LDM], *Le Figaro* [LF], *Le Monde* [LM], *Tribune de Genève* [TG]. Par économie, on a remplacé partout les anthroponymes par les symboles X, Y, Z et, pour la même raison, on a remplacé, la plupart du temps, les toponymes et les dates calendaires par des points de suspension. Le caractère très répétitif de ce genre de communication rend inutile la présence des références exactes. Au premier abord, une différence régionale semble se manifester dans la manière de rédiger les avis de décès, unique raison pour laquelle nous avons gardé les sigles des journaux. Certes, l’extension de l’analyse sur un corpus plus ample pourra valider ou annuler cette impression.

§ 3. Le langage funéraire, tel qu'il s'actualise dans les annonces nécrologiques, est tellement stéréotypé (la pratique commune consiste à enchaîner des formules toutes faites¹), qu'il sombre facilement dans la platitude. La structure matrice de l'annonce funèbre comporte les séquences suivantes, le plus souvent fortement entrecroisées:

(1) des structures à caractère quasi obligatoire; la plupart des annonces se limitent de plus en plus à une simple énonciation de quelques éléments de base à valeur pratique:

(a) les coordonnées (identification explicite ou impersonnelle) de l'émetteur,

(b) l'expression (à degrés variables) des états affectifs que vit l'endeuillé-l'émetteur,

(c) les coordonnées du défunt (age, état civil, statut professionnel, liens avec l'émetteur et avec la communauté),

(d) les circonstances du décès (causes, lieu, moment),

(e) des indications concernant le lieu et le moment de l'inhumation / de l'incinération (de la crémation) / de la dispersion des cendres.

(2) des structures à caractère facultatif; nombre d'annonces ajoutent à ces composantes obligatoires d'autres, qui relèvent d'avantage du sens pratique des gérants des funérailles, qui s'ambitionnent à surenchérir la relation avec le disparu ou qui veulent marquer la relation entre l'émetteur et la collectivité:

(a) le panégyrique du disparu,

(b) des allusions aux proches du défunt que celui-ci rejoindra dans le bonheur,

(c) des renseignements sur le caractère religieux ou laïque, pompeux ou modéré, public ou intime de la cérémonie de séparation,

(d) des citations-épitaphes (laïques, religieuses) ou des énoncés-hommages,

(e) des remerciements adressés par l'émetteur à ceux qui s'associent à sa peine,

(f) l'invitation de prier au souvenir du défunt, etc.

§ 4. Selon l'âge du disparu, de l'importance de son statut socioprofessionnel, mais aussi en fonction des circonstances du décès ou bien en fonction de la volonté du décédé, des aspirations de sa famille, etc., des variables peuvent être ajoutées à cette structure matrice.

§ 4. 1. Les coordonnées de l'émetteur – l'expression de ses sentiments. Deux types sont à distinguer, en fonction de l'opposition *personnel / impersonnel*:

(1) des formulations purement énonciatrices dans leur sécheresse impersonnelle, conformes à la tendance de plus en plus évidente de neutraliser les sentiments dans une société vouée à la discréetion, que ce soit:

(a) des annonces faites par la famille (*Le 31 juillet ... , entourée des siens, X s'en est allé [LM]; X, née Y, nous a quittés dans la nuit du 24 au 25 juillet ... [LM]; M. X, nous a quittés le lundi 9 août ... [LM]; M. X est entré dans la Paix de Dieu le 15 juillet ... , à l'âge de ... ans [LF]; On annonce le décès de [LM]*).

(b) des annonces officielles (*X, président de l'Union des français de l'étranger de la section de Majunga (Madagascar), est décédé le ... , à l'âge de ... [LM]*).

(2) des formulations, à l'autre extrême, plus ou moins personnalisées, dont le but est de préciser la relation entre l'émetteur proprement dit et de ceux qui s'y associent et le

¹ L'élaboration uniformisante n'est pas fatallement causée par le soin de ne pas dépasser le cadre du modèle fixé par la tradition, ni la preuve du manque de créativité imaginative, mais plutôt le résultat d'un mimétisme bien connu qui se manifeste dans des circonstances pareilles. D'ailleurs, la presse met depuis très longtemps à la disposition de ses clients plusieurs types d'annonces préfabriquées que les intéressés peuvent bricoler à leur gré. Plus récemment, des sites Internet ont été conçus dans le même but (*i. e. : condoleances-online.com; www.condoleances.be; www.condoleances.ch; www.condoleances.com; www.obseques-liberte.com; www.remerciement-apres-deces.htm*, etc.).

défunt, ainsi que, de façon indirecte, l'état civil et la situation familiale de celui-ci (*M^{me} X, son épouse, Y et Z, ses enfants, M^{me} X, sa belle-sœur, Y, son filleul et sa famille, la famille X, leurs enfants et leurs petits-enfants, Y, son cousin, les familles X, Y, leurs parents et alliés, ses voisins, amis et collaborateurs du Théâtre du Peuple Maurice-Pottecher, ont la douleur de faire part du décès de M. X, décédé à l'hôpital civil de Strasbourg, le 6 août ... , dans sa soixante-quinzième année [LM]; Le Capitaine de vaisseau X, son fils, M^{me} Y, née Z, sa sœur, ont la douleur de faire part du décès de [LF]; Ses frères, et leurs épouses, ses neveux et nièces et ses nombreux amis ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de X, chevalier de la Légion d'honneur, président directeur général de Progress, survenu le 14 juillet ... [LF]; X, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, officier dans l'ordre du Mérite agricole, est mort au petit matin du 9 août ..., dans sa quatre-vingt-deuxième année, entouré des siens [LM]*).

Habituellement, les coordonnées de l'émetteur sont insérées dans la phrase initiale et amalgamées avec celles du défunt. Cependant, il y a aussi des annonces qui placent les dates d'identification de l'émetteur à la fin à la façon de signer une lettre. Cette pratique est plus fréquente dans les annonces privées (*Famille X [LF]; De la part de: X, Y [LF]; M. et M^{me} X, M. Y, ses enfants, ses petits-enfants, ainsi que toute la famille [LF]; La vicomtesse X de la Y, son époux, le baron et la baronne X du Y [LF]*) et plus rare dans les annonces officielles (*Le docteur X, chef de service à l'hôpital ... , les docteurs Y, Z, ainsi que l'ensemble de ses anciens internes et assistants [LM]*).

Régulièrement, surtout quand le défunt est une personne âgée, la liste des membres de famille, ordonnée selon des critères très strictes, est complétée, reflet de notre avidité relationnelle, par la mention des liens de la communauté avec le défunt (*tous ceux qui l'ont connu et aimé, ses alliés ou amis, ses camarades / ses compagnons de guerre*).

Les deux types de formulations performatives utilisent rarement le verbe *annoncer* (*ont la douleur d'annoncer le décès de X; ont la grande douleur d'annoncer le décès de; ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de; ont la tristesse d'annoncer la disparition de X; ont la tristesse d'annoncer la disparition de X; ont la tristesse d'annoncer le décès de X [LM]*) et préfèrent une locution verbale qui suggère l'implication affective du récepteur potentiel – *faire part* (*vous font part du décès de [LF]; vous font part du rappel à Dieu de [LDM]; vous font part du rappel à Dieu du [LF]; vous font part du retour à Dieu de [LF]*).

Souvent, celle-ci est précédée par une autre locution verbale (dans trois variantes) destinée à transmettre la participation émotionnelle de l'émetteur:

(a) avoir la douleur (soit sans complément d'objet indirect – *ont la douleur de faire part de la mort [LM]; ont la douleur de faire part du décès de [LF; LM; LDM]; ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de [LM]*, soit avec complément d'objet indirect – *ont la douleur de VOUS faire part du décès de [LDM]; ont la douleur de VOUS faire part du rappel à Dieu de [LF]*).

(b) avoir la tristesse (soit sans complément d'objet indirect – *ont la tristesse de faire part de la disparition de [LM]; ont la tristesse de faire part du décès de [LF; LM]*, soit avec complément d'objet indirect – *ont la tristesse de VOUS faire part du rappel à Dieu de [LF]*).

(c) avoir le chagrin (soit sans complément d'objet indirect – *ont le chagrin de faire part du décès de [LM]*, soit avec complément d'objet indirect – *ont le chagrin de VOUS faire part du décès de [LF]*).

La composante nominale de ladite locution est accompagnée, en règle générale, par un déterminant d'intensité: **(a) ont la GRANDE douleur d'annoncer le décès de [LM]; ont**

la GRANDE douleur de faire part du décès de [LM]; (b) ont la TRÈS GRANDE douleur de vous faire part du décès de [LF]; ont la TRÈS GRANDE douleur de vous faire part du décès de [LF]; (c) ont L'IMMENSE douleur de faire part du décès de [LM]; ont L'IMMENSE tristesse de faire part du décès de [LM; LF].

D'une manière générale, *la mort* est rarement évoquée de son vrai nom (*Après la perte cruelle, le 1^{er} mars ... de leur époux et père, le docteur X, Y et Z, ont la douleur de faire part de la mort, de leur père et grand père [LM]*). Dans le processus de banalisation qui manifeste le déni de la mort dans la société moderne, il n'est pas exceptionnel de travestir la mort, pour la camoufler, sous les apparences de la banalité quotidienne. D'autre part, le goût de la théâtralisation du rituel, qui imagine des scénarios d'adieu réconfortants, favorisent le remplacement des mots ayant un sens funeste ou macabre par des synonymes relatifs à valeur euphémistique. Dans le discours des tenants de la laïcité:

(1) tantôt il est question de *décès* – le terme neutre, non marqué, le plus répandu, tantôt, dans une symbolique dédramatisante assez prosaïque, qui se donnent pour but de maintenir l'illusion de la vie, en rassurant l'imaginaire,

(2) d'*endormissement* (*X et Y ont l'immense tristesse de faire part du décès de Y, leur très cher époux, père, compagnon, fils, frère et oncle, qui s'est endormi le [LM]; X et Y ont la douleur de faire part du décès de M. X, endormi dans la paix de Dieu, le [LM]*),

(3) d'*extinction* (*Il s'est éteint dans sa quatre-vingt-cinquième année, le [LM]; Avec le feu d'artifice, il s'est éteint le [LM]*),

(4) de *départ* ou de *séparation* (*Le 31 juillet ..., entourée des siens, X s'en est allé [LM]; X, née Y, nous a quittés dans la nuit du 24 au 25 juillet ... [LM]*),

(5) de *disparition* (*ont la tristesse d'annoncer / de faire part de la disparition de [LM]*).

La mort-passage, qui sous-tend le rêve de continuité, minimise les effets de la perte tout en reconnaissant la dure réalité de celle-ci. Le défunt est ainsi réintégré sereinement dans l'imaginaire collectif. Des formulations plus sophistiquées et raffinées qui font intervenir la dimension religieuse parlent:

(6) de *rappel à Dieu* (*X et Y vous font part du rappel à Dieu de [LF; LDM]; X et Y ont la douleur / la tristesse de faire / de vous faire part du rappel à Dieu de [LM; LF]*),

(7) de *retour à Dieu* (*M^{me} X et Y font part / vous font part du retour à Dieu de [LM; LF]*), ou, avec des syntagmes plus ambitieux,

(8) d'*entrée dans la Paix de Dieu* (*X est entré dans la Paix de Dieu le 15 juillet ... [LF]*).

Lorsque l'annonce est faite par une tierce personne (voire les collègues du défunt), il est d'usage d'y introduire quelques mots pour exprimer la solidarité dans le chagrin avec la famille:

(1) soit en insérant ces propos dans la phrase d'ouverture (*La direction, le conseil d'administration, la commission médicale d'Établissement, l'ensemble des personnels de l'hôpital ... , ont appris avec tristesse le décès de M. le professeur X, survenu le mardi ... , et souhaitent faire part à sa famille de leur très profonde sympathie [LM]; Les membres de l'Association ... de France ont appris avec tristesse le décès de leur ami et confrère X et tiennent à dire à sa famille leur amitié pour l'homme et leur admiration pour son travail de ... , qui faisait honneur à la profession [LM]*),

(2) soit par une formule finale (*La ... , dont il était membre fondateur tient à faire part à sa famille de sa profonde sympathie [LM]; À l'occasion de sa disparition, ses amis et ses camarades s'associent pour rendre un hommage affectueux à X [LM]*), souvent fortement standardisée (*Nous partageons la tristesse et la douleur de sa femme X, de ses*

enfants Y et Z et de tous ses proches [LM]; Leurs pensées amicales accompagnent son épouse et ses enfants, ainsi que ses proches [LF]; Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses amis / de ses proches [LM]; Ils expriment leur émotion et leur chagrin à sa famille [LM]; Les collaborateurs d'... s'associent à la douleur de la famille et lui présentent leurs vives condoléances [LM]).

§ 4. 2. Les coordonnées du défunt.

Faisant preuve d'un évident souci de pondération, une bonne partie des annonces se contentent d'indiquer directement ou indirectement la place occupée par le défunt dans le sein de la famille, une véritable généalogie pouvant être esquissée (*X, sa mère, M. Y, son époux, Z et ses enfants, vous font part du décès de [LF]*). D'autres, qui prennent la forme d'un nécrologue, insistent:

(1) sur l'état civil et la situation familiale du décédé (*On annonce le décès de M^{me} X, veuve du photographe Y [LM]; ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} X, veuve de Y [LM]; ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de M^{me} X, née Y [LF]; ont le très profond regret de faire part du décès de X, née de Y, veuve de M. Z [LM]; ont la tristesse de faire part du décès de X, dit Y [LM]; ont la douleur de faire part du décès de Mademoiselle X..., dans sa cent sixième année [LDM]*).

Des fois, des références à d'autres membres de la famille, très proches au disparu, sont introduites dans les annonces, afin de recréer un univers réconfortant dans les lieux mystérieux de l'après-vie (*Elle rejoint son époux, le chef d'escadrons X, mort pour la France le 6 juin 1940 [LF]; ont la douleur de vous faire part du décès de Madame X, qui rejoint son fils Y, décédé le [LDM]; La a famille rappelle à votre souvenir son époux, le général X, décédé le [LF]; Il rejoint son père, X, et son frère, Y [LM]; Les obsèques ont lieu ce mercredi ... , au cimetière parisien de ... où il a rejoint sa femme [LM]; vous font part du décès de X, qui rejoint son père dans la Paix du Seigneur [LF]*).

(2) sur ses vertus morales (*Il était un homme profondément généreux, libre et intègre [LM]; Sa laïcité s'erçait sans préférence particulière [LM]*).

(3) sur son palmarès professionnel, sur ses contributions dans le cadre de la communauté dont il faisait partie. Naturellement, le bon sens oblige la famille non seulement à éviter les propos de nature offensante, mais à déployer tout moyen pour renforcer la mémoire civique, afin d'assurer sinon l'immortalité, du moins la pérennité du souvenir du proche disparu (*X, Y ont la douleur de faire part de la mort, de Z, administrateur civil honoraire, ancien élève de l'ENA, promotion France combattante, 1946-1947, officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, croix de guerre avec étoile île Bronze, 1939-1945, cité deux fois pour action de Résistance et pour services de guerre, médaille des Blessés pour une blessure reçue le 1^{er} janvier 1945, à Kemhs, en tant que membre du 19^e bataillon îles chasseurs à pied, qui a pris part à la libération de l'Alsace, en tête de la Première armée française [LM]; X a le regret de faire part du décès, le 3 août ... , de Y, ingénieur d'agronomie tropicale, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, officier du Mérite agricole, créateur de l'Institut français du café et du cacao, de l'Association scientifique internationale du café, de la collection Techniques agricoles et productions tropicales [LM]; Notre ami et confrère était un des piliers de notre communauté, emplaire par son engagement et son éthique. Militant auprès des plus faibles, il a toujours été à nos côtés pour la défense du droit d'auteur, et le respect du droit d'ingérence de l'œil. Il nous lègue une œuvre immense, empreinte de grâce, d'une curiosité insatiable, et d'une profonde interrogation sur l'existence [LM]; L'œuvre du docteur X en faveur du logement social et son dévouement resteront dans l'esprit de tous ceux qui l'ont*

côtoyé [LM]; Le groupe Crédit Coopératif, X, son président, son conseil d'administration, le conseil d'administration de BTP, l'ensemble des collaborateurs, ont la profonde tristesse de faire part du décès de X, secrétaire général du groupe Crédit Coopératif, ancien secrétaire général de BTP Banque, décédé le 11 août ... , à Paris [LM]).

Souvent, les performances professionnelles et les qualités éthiques exceptionnelles se fondent dans une seule phrase d'une emphase renforcée (*Philosophe et psychiatre, X n'a eu de cesse, tout au long de son enseignement et de sa pratique, de transmettre à ses élèves ainsi qu'à l'ensemble de la communauté psychiatrique, un questionnement incomparable de l'histoire de la psychiatrie, permettant ainsi d'en interroger les principaux concepts et savoir-faire contemporains, dans le souci permanent de son éthique au service des patients [LM]).*

Au premier abord, ces énoncés (des vrais faire-part à une échelle réduite) sont dimensionnés en fonction du poids social réel du défunt. En réalité, il paraît qu'aucun sacrifice n'est épargné pour rendre les derniers honneurs même aux plus obscurs parents et connaissances, subitement parvenus au rang de modèle ou de symbole de la cohésion du groupe. Honorer le défunt, en lui sauvegardant une image rassurante, digne et respectable, en magnifiant son image ou en exprimant l'attachement qu'on lui portait, correspond au désir de se le concilier et de se déculpabiliser à son endroit (il est unanimement reconnu que l'expérience de la perte d'un proche fait surgir en nous le sentiment de culpabilité de ne pas l'avoir suffisamment aimé, de ne pas lui avoir accordé assez d'attention pendant sa vie et même de lui avoir survécu).

Toujours est-il que, quand on ne les trouve pas tout à fait ridicules ou franchement suspects, ces ercices de signaler avec ostentation la place occupée par le défunt dans la hiérarchie sociale, par des marques flamboyantes et fortement stéréotypées, sont jugés désuètes aujourd'hui.

(3) sur son age (*X et Y ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu le..., dans sa 79e année, de M^{me} Z, née XY [LF]; X et Y ont la douleur de vous faire part du décès de Monsieur Z, survenu à l'âge de 78 ans [LDM]; X et Y ont la douleur de faire part du décès de M. Z... , dans sa soixante-quinzième année [LM]; X et Y ont la douleur d'annoncer le décès de... , à l'âge de quatre-vingt-treize ans [LM]; X et Y ont la douleur de faire part du décès de Mademoiselle Z... , dans sa cent sixième année [LDM]; X est mort... , dans sa quatre-vingt-deuxième année [LM]; X et Y vous font part du décès de M. Z, dans sa 91e année [LF]; X et Y vous font part du retour à Dieu..., à l'âge de 101 ans, de M^{me} Z [LF]; X et Y ont la très grande douleur de vous faire part du décès accidentel de M. Z, survenu... , dans sa 40^e année [LF]; le décès survenu à l'âge de quarante-sept ans, le ... [LM]).*

D'habitude, cette partie des annonces est imposée en fonction de l'opposition *mort prématurée / mort „à terme“*, l'âge étant indiqué dans deux situations extrêmes:

(a) lorsqu'il s'agit de la mort d'un enfant ou d'un adolescent – l'annonce de la perte se fait alors par quelques lignes pathétiques dans leur concision où ne figure que le nom des parents, des frères et sœurs.

(b) lorsqu'il s'agit de la mort d'un vieillard, événement traduit triomphalement comme point final d'une vie bien remplie; c'est l'occasion de faire la liste complète de la grande famille du disparu de tous ses titres, complétée parfois par une notice biographique.

§ 5. Ceci dit, quelques conclusions partielles pourraient être formulées.

Le mécanisme sociologique et psychologique sur lequel se fonde l'élaboration des annonces funèbres nous apparaît comme un complexe mélange d'organisation collective et de liberté individuelle, ces deux éléments ayant des traits et des évolutions spécifiques. Si le caractère collectif, expression de la tradition rituelle, assure la continuité (tout en gardant

une certaine spécificité – par le choix très conditionné des vocables, par la préférence pour des tournures spécialisées, par l'ordre relativement fixe des composantes énonciatives, etc.), c'est la liberté de chacun qui est responsable du dynamisme structurel, voire de la surprenante variation stylistique (très imagée et marquée par une évidente tendance à l'ouverture de ce genre de communication écrite envers d'autres). Grâce à ce permanent jeu entre lesdits éléments, l'ensemble des annonces ne se présente pas toujours comme une masse textuelle monotone et indifférenciée, mais aussi comme un recueil occasionnel et mondain surprenant par son originalité créatrice et par sa diversité. En effet, une caractéristique des annonces contemporaines consiste dans l'abandon manifeste du macabre¹ qui fait place à la convivialité (si la tonalité n'est purement et simplement neutre). C'est ainsi que, paradoxalement, beaucoup d'annonces funèbres soient d'une vivacité étonnante et c'est en cela qu'on doit chercher l'attention qu'on accorde à ces minces récits par un nombre assez important de lecteurs de tout âge. À travers des effets littéraires (plus ou moins originaux, plus ou moins touchant, sombrant souvent dans le ridicule ou dégénérant facilement en images humoristiques involontaires), on peut, par une lecture fulgurante, répondre à un des nos plus ardents désirs secrets: apprendre les drames des autres, partager des sensations fortes avec des inconnus, etc.

Les principes selon lesquels se construisent les annonces de décès tournent donc inévitablement autour de l'opposition *conservatisme = formalisme* (comme forme de fuite devant l'image de la mort et également comme manifestation de désocialisation) / *innovation = laxisme* (comme forme d'acceptation de l'idée de la mort et en même temps comme manifestation de désacralisation du rite et de socialisation).

À son tour, cette opposition peut être détaillée au moins en deux autres oppositions:

(1) l'opposition *relation personnelle / relation impersonnelle* entre l'émetteur et le récepteur du message ou, en d'autres mots, l'opposition *désir* (conscient ou inconscient) de l'émetteur *de socialisation / désir de désocialisation*.

(2) l'opposition *mort régulière* (= mort causée par la vieillesse, mort solidaire et en harmonie avec soi-même, avec les autres et avec le Ciel) / *mort irrégulière* (= mort prématurée, mort solitaire, etc.).

(3) l'opposition religieux / laïque.

Bibliographie:

- AUBY – Auby, Jean-François, *Les obsèques en France*, PUF, [Paris, 1997]
HAJDENBERG – Hajdenberg, Michaël, *Les périphrases abondent pour exprimer le décès d'un proche. La mort, un mot tabou qui a la vie dure*, dans „Libération”, 02 novembre 2004
THOMAS – Thomas, Louis-Vincent, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Fayard, [1985]
VOVELLE – Vovelle, Michel, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, Gallimard, [1993]

¹ La disparition de la traditionnelle bordure noire est aujourd'hui presque générale.